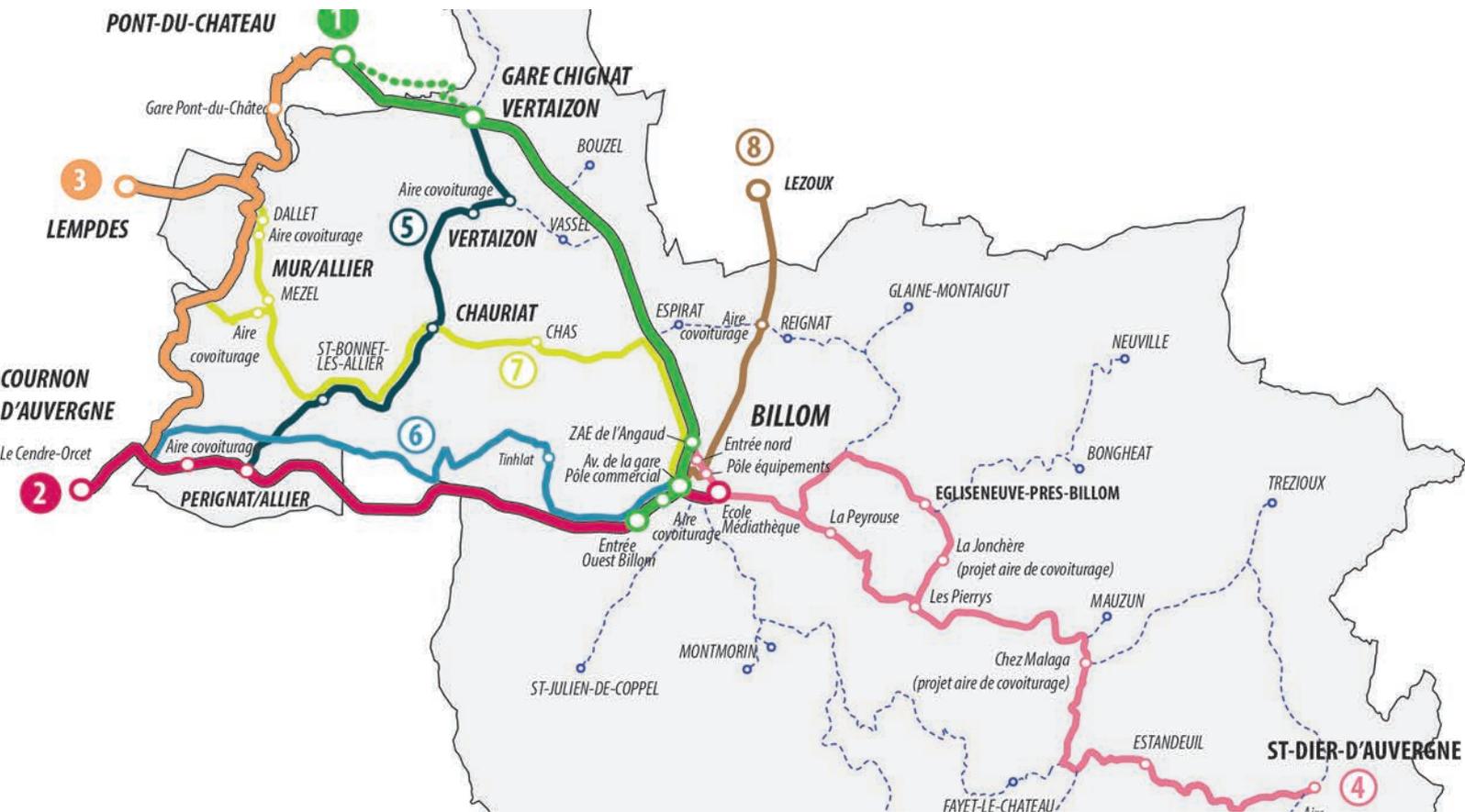


SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BILLOM COMMUNAUTÉ



POLITIQUE CYCLABLE Scénario et Plan d'actions Décembre 2022



LEUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



le Grand Clermont
phénomène actif



L'ÉCHAPPÉE

SOMMAIRE

PARTIE 1	DU SCÉNARIO AU PLAN D' ACTIONS La construction de la politique cyclable de Billom Communauté	p. 4
PARTIE 2	LA POLITIQUE CYCLABLE DE BILLOM COMMUNAUTÉ Les mesures «Cadre», les actions, le budget, le calendrier	p. 9

AVANT-PROPOS

Engagée dans la promotion des modes actifs depuis plusieurs années, à travers l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat, à travers l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial ainsi qu'avec la prise de compétence sur les modes actifs déléguée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Billom Communauté envisage de donner une place importante au vélo dans le système de transports du territoire en lien avec l'offre de cars, de TER et de covoiturage.

Le plan d'actions définit la politique cyclable que souhaite mener la Communauté de Communes Billom Communauté sur les 10 prochaines années. Ce plan d'actions est la concrétisation d'un travail de 9 mois engagé avec l'ensemble des acteurs et partenaires pour proposer un cap et une ambition pour le déploiement d'un réseau d'itinéraires cyclables, d'une offre de stationnement, d'une offre de services et la mise en place d'outils de communication et de sensibilisation.

Le présent document décrit la politique cyclable définie et validée par Billom Communauté ainsi que le processus et le cheminement qui a permis d'arriver à la définition de ce plan d'actions en impliquant sur plusieurs temps d'échanges l'ensemble des acteurs du territoire (élus, techniciens, associations, habitants).

PARTIE 1 - DU SCÉNARIO AU PLAN D' ACTIONS

La construction de la politique cyclable de Billom Communauté

UNE IMPLICATION DES ACTEURS - UN TRAVAIL CONCERTÉ POUR CONSTRUIRE UN SCÉNARIO

La Communauté de Communes (CC) Billom Communauté a souhaité impliquer, tout au long de la démarche, l'ensemble des acteurs du territoire afin d'imaginer un schéma directeur cyclable adapté au territoire, à son contexte et à ses besoins. Faciliter l'appropriation et la mise en oeuvre du projet constituait également un objectif de ce travail en commun.

Plusieurs outils ont été mis en place comme une carte participative, une enquête auprès des élèves du territoire, des événements (Ciné-débat, Week-end de la Perm' à vélo) ainsi que des ateliers de travail et une visite de terrain. Elus, techniciens, associations et habitants ont été conviés à construire le projet cyclable du territoire à travers 3 Comité de Pilotage (COPIL) et 3 Ateliers du Club-Climat (ambassadeurs du territoire).

UN PREMIER TEMPS DE TRAVAIL POUR DÉFINIR LES ENJEUX ET LES PRIORITÉS

Plusieurs séquences de travail ont été proposées au cours du printemps et de l'été 2022. La première séquence au mois d'avril 2022 avait pour objectif de définir :

- les enjeux/les indispensables/les priorités à donner dans le schéma cyclable
- les publics et les usages visés par la politique cyclable
- les premiers itinéraires et services à imaginer pour le territoire.

5 IDÉES-FORCES SONT NÉES DE CES PREMIERS ÉCHANGES

N°1 - Proposer des parcours sécurisés reliant Billom à Vertaizon, Billom à Pérignat/Allier et Billom à St-Dier d'Auvergne en utilisant les chemins le long de l'ancienne voie ferrée et des chemins agricoles parallèles aux voies départementales

N°2 - Encourager la limitation des vitesses de circulation au sein des bourgs et hameaux, mettre en place des double sens cyclable et intégrer le vélo en amont de toutes les réflexions sur l'aménagement du territoire

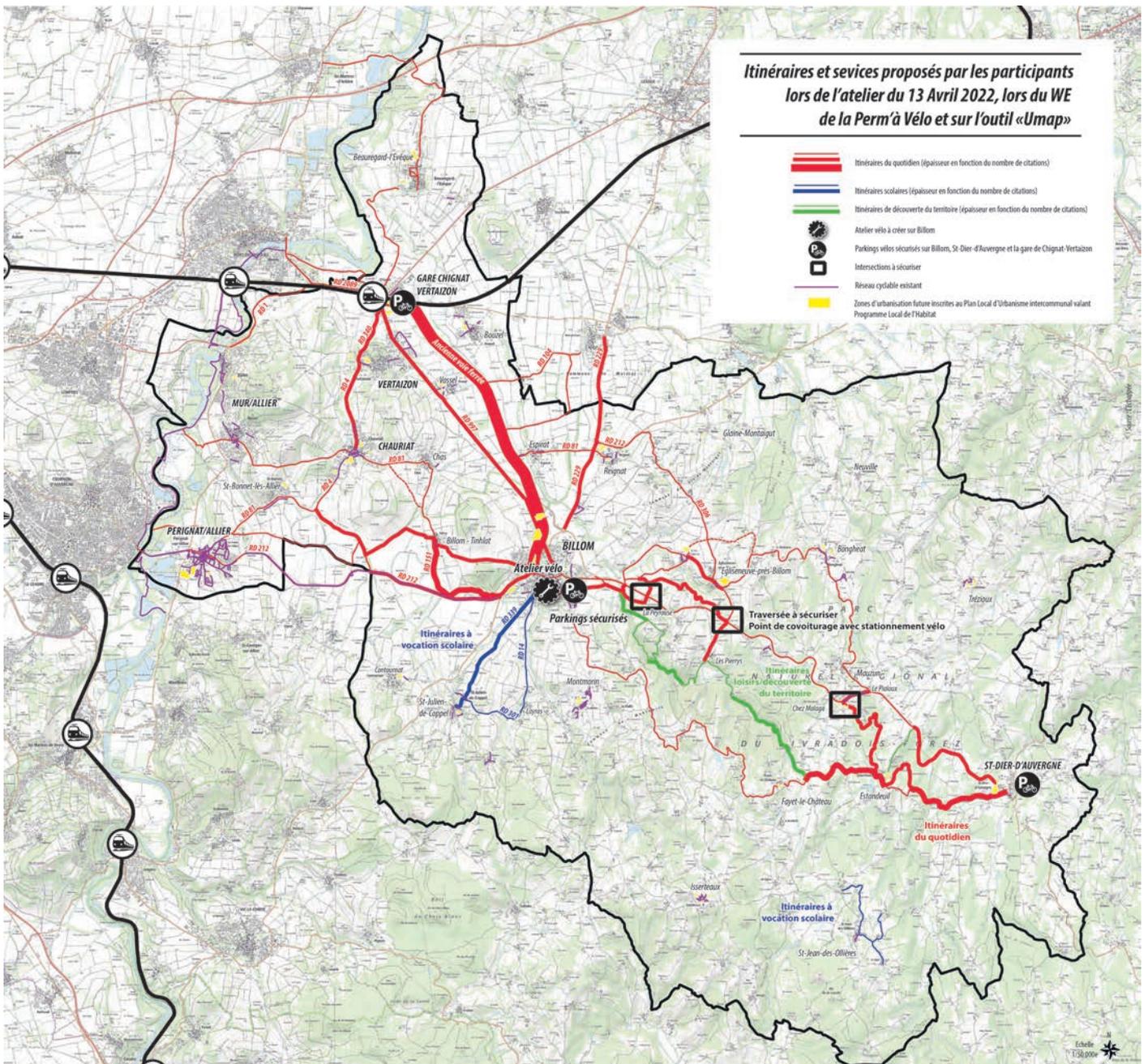
N°3 - Proposer des actions de sensibilisation en faveur des différents types de publics avec une attention particulière sur les scolaires, les seniors et les personnes défavorisées

N°4 - Proposer du stationnement pour tous les usages avec du stationnement sécurisé en gare et dans les principales polarités, créer un atelier vélo à Billom avec test de vélo, prêt de vélo et d'équipements.

N°5 - Articuler les actions de l'ensemble des acteurs compétents en matière de mobilité et amener de la cohérence.

Priorités définies par les acteurs sur les enjeux, les publics et les usages





L'atelier du 13 avril 2022 en images - présentation du diagnostic, définition des priorités, des itinéraires et des services



UN SECOND TEMPS DE TRAVAIL POUR ESQUISSE UN SCÉNARIO DE POLITIQUE CYCLABLE

Les premiers ateliers ont permis de définir un scénario de politique cyclable avec des itinéraires hiérarchisés et des niveaux d'investissement différenciés. La seconde séquence de travail proposée au mois de juin avait plusieurs objectifs :

- Partager ce scénario aux acteurs, débattre sur son contenu et sur les choix d'itinéraires et les solutions d'aménagement envisagées,
- Définir les services vélo à proposer sur le territoire,
- Définir la politique de stationnement,
- Définir les outils de communication et de sensibilisation.

UN SCÉNARIO CONSTRUIT AUTOUR DE 7 IDÉES DIRECTRICES

N°1 - Un réseau qui dessert les principales polarités : densité de population, d'emplois et d'équipements

N°2 - Un réseau qui connecte le territoire à la Métropole Clermont Auvergne

N°3 - Un réseau qui connecte le territoire aux principaux lieux d'intermodalité : gares, aires de covoiturage, futurs pôles multimodaux (OAP mobilités - PLUi-H)

N°4 - Un réseau qui s'inscrit dans un espace de 30 minutes à vélo autour de Billom, St-Dier-d'Auvergne, la gare de Vertaizon et des polarités voisines de Cournon, Lempdes et Pont-du-Château

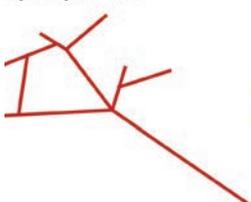
N°5 - Un réseau qui prend appui sur les aménagements existants et programmés : voie verte, axe Billom-Pérignat/Allier, Projet du Pont de Cournon, Projet du pont de Dallet et connexion vers Lempdes .

N°6 - Un réseau adapté aux caractéristiques géographiques du territoire

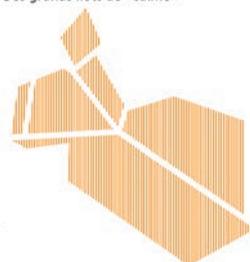
N°7 - Un réseau qui propose une découverte du territoire et qui encourage le développement du vélotourisme

Un investissement différencié en fonction du contexte territorial : aménagements sécurisants sur les axes à fort trafic routier, aménagements modérés au sein des grands «îlots de calme» et partage de l'espace au sein des bourgs

Des axes départementaux à fort trafics routiers



Des grands îlots de «calme»



Des bourgs «tranquilles»



3 NIVEAUX D'ITINÉRAIRES ET D'INVESTISSEMENTS

LE RESEAU STRUCTURANT

La boucle billomoise

- 3 axes qui connectent Billom à la gare de Chignat/Vertaizon et à la Métropole Clermont-Auvergne
- Un réseau cyclable au sein de la ville de Billom
- Des points durs à résorber

Niveau d'aménagement important, enjeux de sécurité : piste cyclable, voie verte et bande cyclable ponctuellement

LE RESEAU COMPLEMENTAIRE

L'îlot nord-ouest et St-Dier-d'Auvergne

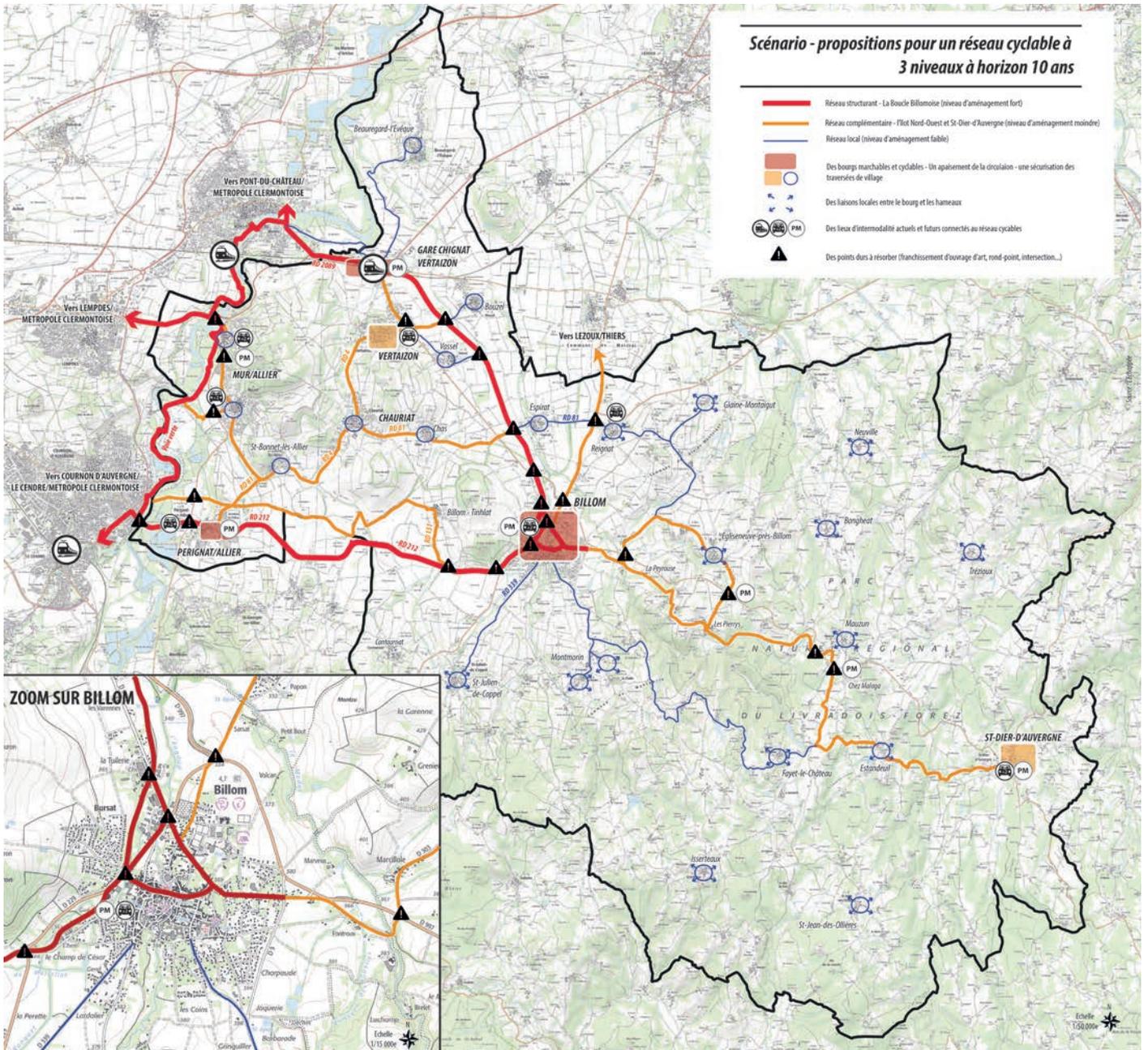
- 5 axes pour relier les principales polarités du territoire à Billom, St-Dier-d'Auvergne et à la Boucle Billomoise
- Un apaisement de la circulation au sein de St-Dier d'Auvergne et Vertaizon

Niveau d'aménagement modéré : Chaussée à voie centrale banalisée, chemin agricole mixte, zones apaisées - pistes cyclables, bandes cyclables et voies vertes ponctuellement

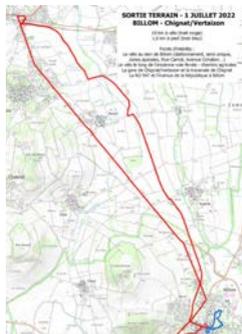
LE RESEAU LOCAL

- Des axes locaux pour se connecter à la Boucle Billomoise, à Billom, St-Dier-d'Auvergne et aux aires de covoiturage et futur pôles multimodaux.
- Un apaisement de la circulation dans les bourgs et les polarités
- Des itinéraires à l'échelle des communes entre le bourg et les hameaux pour se rendre à l'école et vers les équipements sportifs

Niveau d'aménagement faible : Marquage au sol, itinéraires conseillés, Chaussée à voie centrale banalisée, chemin agricole mixte, zones apaisées



L'atelier du 14 juin 2022 et la sortie à vélo du 01 juillet 2022 en images



UN TROISIÈME TEMPS DE TRAVAIL AVEC LES ÉLUS POUR VALIDER LE SCÉNARIO ET LE NIVEAU D'AMBITION DE LA POLITIQUE CYCLABLE DE LA CC BILLOM COMMUNAUTÉ

La troisième séquence de travail s'est déroulée en comité de pilotage avec les élus. Le scénario, travaillé en atelier, a été approfondi et détaillé sur l'ensemble des composantes d'un système vélo : les itinéraires, le stationnement, les services, les outils de communication, de formation, de sensibilisation.

Chaque composante a fait l'objet d'une estimation financière et deux niveaux d'ambition à horizon 10 ans ont été proposés au débat.



HORIZON
10 ANS

AMBITION
TERRE DE VÉLO

AMBITION
TERRITOIRE VÉLO-COMPATIBLE



X6 Un réseau cyclable multiplié par 6
 → Une boucle billomoise avec des aménagements de type «piste cyclable et voie verte»
 → Un coeur de ville de Billom avec des aménagements de type «piste cyclable et zone de rencontre»
 → Un territoire d'expérimentation

X4 Un réseau cyclable multiplié par 4
 → Une boucle billomoise avec des aménagements de type «chemins agricoles mixtes»
 → Un coeur de ville de Billom avec des aménagements de type «piste cyclable et zone de rencontre»



X10 Une offre de stationnement multipliée par 10
 → Une offre de stationnement diversifiée pour répondre à différents usages

X5 Une offre de stationnement multipliée par 5
 → Une offre de stationnement de type «arceaux»



1 lieu de référence pour le vélo à Billom avec une offre de réparation, de prêt de vélo, de test, d'animations, de formation...

1 atelier d'auto-réparation des vélos à Billom



Capacité de l'ambition à capter de nouveaux usagers du quotidien



Capacité de l'ambition à répondre aux objectifs du Plan Climat



Capacité de l'ambition à renforcer l'attractivité territoriale



Coût d'investissement de l'ambition



Elevé



Modéré

Coût de fonctionnement de l'ambition



Elevé



Faible

LE CHOIX D'UNE AMBITION FORTE POUR DOPER L'USAGE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

Le scénario et ses deux niveaux d'ambition ont fait l'objet de débats, d'échanges et de discussions. Les élus de la CC Billom Communauté ont pris la décision, au vu du contexte climatique, énergétique, environnementale et des contraintes de plus en plus importantes de la mobilité sur le budget des ménages, de s'engager sur une ambition forte afin de devenir une «terre de vélo» capable d'offrir une alternative efficace de déplacements aux habitants de Billom Communauté.

Le plan d'actions présenté dans la seconde partie a été construit à partir de ces différentes séquences de travail et de l'engagement pris par la CC Billom Communauté sur un niveau d'ambition fort.

PARTIE 2 // LA POLITIQUE CYCLABLE DE BILLOM COMMUNAUTÉ

3 MESURES «CADRE» POUR DÉFINIR LE RÔLE DE BILLOM COMMUNAUTÉ DANS LA MISE EN OEUVRE

Les acteurs compétents dans la mise en oeuvre de la politique cyclable de la CC Billom Communauté sont multiples. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est l'autorité organisatrice des mobilités et délègue la compétence sur les modes actifs à la CC Billom Communauté. En matière d'aménagement de la voirie et des espaces publics, ce sont le Département du Puy-de-Dôme et les communes qui assurent cette compétence, à l'exception de quelques voiries d'intérêt communautaire à la charge de la CC Billom Communauté.

Dans ce contexte, et afin que la mise en oeuvre soit la plus efficace possible, la CC Billom Communauté souhaite poursuivre la dynamique de travail engagée dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur cyclable. 3 mesures «cadre» sont ainsi proposées en préambule du plan d'actions pour définir le rôle nécessaire de chef d'orchestre de la CC Billom Communauté. Ce rôle d'animateur du territoire se concrétise également par la définition de mesures d'exemplarité et de règles communes à l'ensemble du territoire sur lesquelles les communes ont la possibilité de s'engager en bénéficiant d'un appui technique et financier de la CC Billom Communauté.

A

BILLOM COMMUNAUTÉ, CHEF D'ORCHESTRE DE LA POLITIQUE CYCLABLE DU TERRITOIRE

B

BILLOM COMMUNAUTÉ, EXEMPLAIRE

C

BILLOM COMMUNAUTÉ, PAYS DES BOURGS TRANQUILLES

5 AXES DE TRAVAIL DÉCLINÉS EN 12 ACTIONS

Les 3 mesures «cadre» qui permettent d'assurer une mise en oeuvre la plus efficace possible de la politique cyclable de la CC Billom Communauté s'accompagnent d'un plan d'action organisé autour de 5 axes de travail répondant à l'objectif de doter le territoire des composantes d'un «système-vélo» :

AXE
1

UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES AVEC 8 LIAISONS STRUCTURANTES

AXE
2

DES SERVICES RENFORCÉS ET INCARNÉS PAR UN LIEU DE RÉFÉRENCE POUR LE VÉLO

AXE
3

UNE OFFRE DE STATIONNEMENT DÉVELOPPÉE ET DIVERSIFIÉE

AXE
4

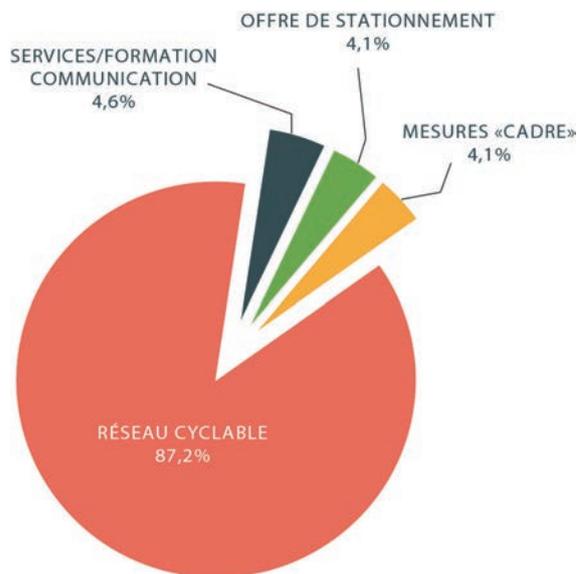
DE LA FORMATION ET DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER ET DONNER ENVIE DE FAIRE DU VÉLO

AXE
5

UNE OFFRE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ET DEVENIR UNE DESTINATION «SLOW TOURISME»

UN BUDGET DE 9 À 10 MILLIONS D'EUROS SUR 10 ANS

Les 3 mesures «cadre» et les 12 actions concrétisent l'ambition de la CC Billom Communauté de devenir une «terre de vélo» pour un budget estimé entre 9 et 10 millions d'euros (investissement et fonctionnement) sur un horizon de temps de 10 ans. L'investissement sur les infrastructures représentent 87,2% du budget estimé tandis que les mesures «Cadre», le stationnement et les services/la formation et la communication représentent chacun un peu plus de 4% du budget.

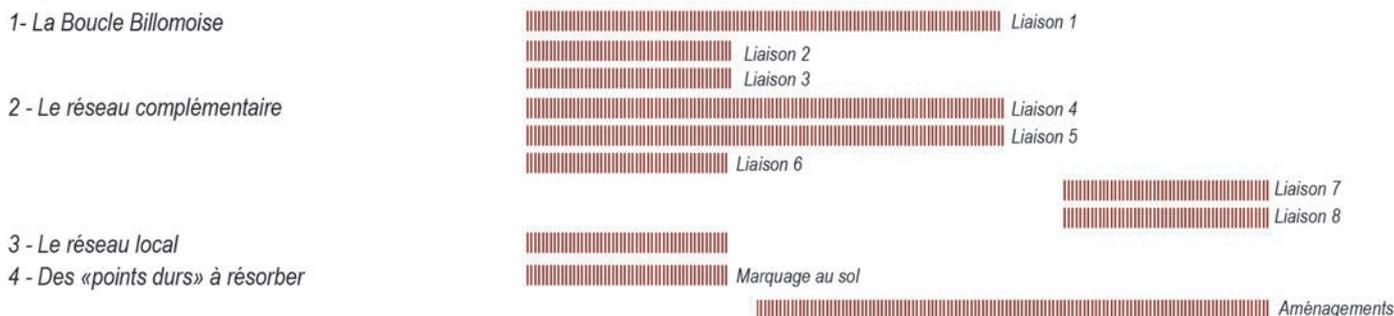


UN CALENDRIER PROPOSANT 3 TEMPORALITÉS

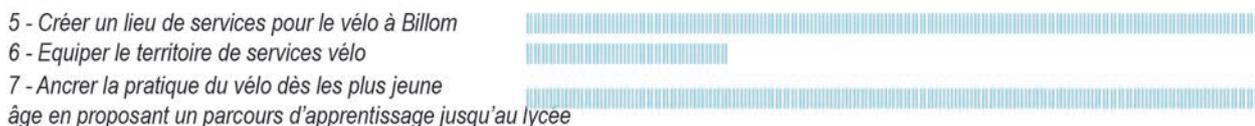
Le calendrier de mise en oeuvre a été définie autour de 3 temporalités s'échelonnant de 2023 à 2032. La première temporalité s'achève en 2026, correspondant à la fin du mandat en cours des élus municipaux et intercommunaux.



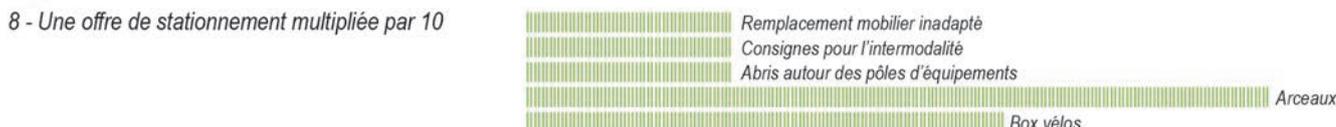
1 UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES AVEC 8 LIAISONS STRUCTURANTES



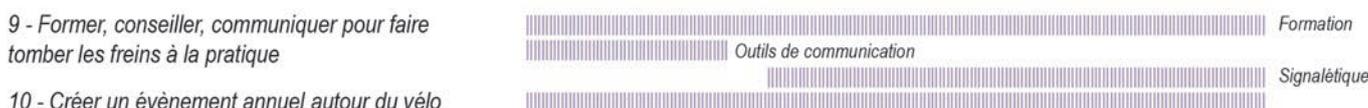
2 DES SERVICES RENFORCÉS ET INCARNÉS PAR UN LIEU DE RÉFÉRENCE POUR LE VÉLO



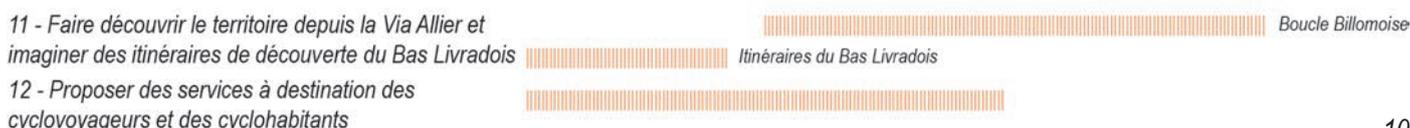
3 UNE OFFRE DE STATIONNEMENT DÉVELOPPÉE ET DIVERSIFIÉE



4 DE LA FORMATION ET DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER ET DONNER ENVIE DE FAIRE DU VÉLO



5 UNE OFFRE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ET DEVENIR UNE DESTINATION «SLOW TOURISME»



LES MESURES «CADRE»

A BILLOM COMMUNAUTÉ, CHEF D'ORCHESTRE DE LA POLITIQUE CYCLABLE DU TERRITOIRE

Objectifs

- Affirmer l'ambition de la CC Billom Communauté en matière de politique cyclable.
- Affirmer le rôle de la CC Billom Communauté sur le sujet du vélo.
- Assurer la mise en œuvre du schéma directeur cyclable.
- Poursuivre la dynamique enclenchée dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur cyclable.

Actions

- Positionner la CC de Billom Communauté comme animateur, référent territorial sur la politique cyclable :
 - Proposer un appui technique aux communes pour les accompagner dans leurs projets d'aménagements, de stationnements et de services,
 - Proposer un appui technique aux communes pour imaginer et formaliser les modalités d'entretien des aménagements cyclables sur chemins communaux afin d'assurer une gestion cohérente et adaptée aux différents itinéraires,
 - Être en veille sur les outils de financements, relayer les informations aux communes et construire les réponses aux appels à projets,
 - Proposer un appui financier aux communes dans la réalisation de leurs projets à l'aide de fonds de concours,
 - Animer le territoire sur le sujet du vélo en proposant :
 - des temps d'échanges réguliers (2 fois par an) pour suivre l'avancée des projets et du plan d'actions, partager des expériences, organiser des visites terrain
 - des temps de formation sur l'aménagement cyclable à destination des élus et techniciens
 - Mobiliser les partenaires et les acteurs compétents en matière d'aménagement,
 - Accompagner et soutenir financièrement les associations et leurs projets en faveur du développement du vélo.
 - Encourager et organiser les achats groupés pour le mobilier de stationnement, la signalétique...
 - Être un relais d'informations auprès des différents acteurs du territoire : entreprise, bailleurs sociaux, établissements scolaires, commerçants...
- Disposer au sein de la CC Billom Communauté de 0,5 à 1 un équivalent temps plein sur les mobilités actives pour pouvoir jouer ce rôle de chef d'orchestre



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Département du Puy-de-Dôme - Région AURA - Communes



Estimation coûts

0,5 à 1 ETP = 20 à 40 000 €/an



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

Nouvel appel à projet AVELO ?

LES MESURES «CADRE»

B BILLOM COMMUNAUTÉ, EXEMPLAIRE

Objectifs

→ Être une collectivité exemplaire en agissant sur son patrimoine, ses projets et ses besoins en déplacement.

→ Être source d'inspiration pour le territoire en montrant le champ des possibles, en expérimentant, en testant des solutions.

Actions

→ Équiper les équipements intercommunaux et d'intérêts communautaires et les lieux d'intermodalité en stationnement vélo et en services de réparation :

- Proposer du stationnement vélo avec un mobilier urbain adapté (arceaux, consignes à vélo, abri-vélo) autour :
 - des équipements intercommunaux (siège de la CC, Centre aquatique) et d'intérêts communautaires (bibliothèques, école de musique, crèche, relais petite enfance...)
 - des zones d'activités d'intérêts communautaires,
 - des lieux d'intermodalité (gare, aire de covoiturage, arrêts de cars).
- Proposer un kit de réparation vélo au sein des principaux équipements intercommunaux.

→ «Mettre» du vélo dans chacun des projets avec l'idée d'analyser chaque aménagement urbain et/ou de voirie sous l'angle du vélo et de la marche :

- Rappeler les actions du schéma directeur cyclable et insuffler une prise de conscience concernant les aménagements à imaginer,
- Informer sur les aspects réglementaires de la loi LOM concernant l'aménagement des voiries et sur les questions de stationnement.

→ Encourager la pratique du vélo chez les agents et les élus, sensibiliser aux mobilités bas carbone avec :

- l'achat d'un parc de vélos pour se rendre aux réunions, pour faire découvrir le vélo avec la possibilité de prêt des vélos le week-end pour les déplacements et les loisirs,
- la participation de la CC aux événements annuels : Mai à vélo, Semaine européenne de la mobilité, Semaine européenne du développement durable, Challenge mobilités de la Région AURA...,
- la réalisation d'un plan de mobilité interne à la Communauté de Communes



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Communes / Région AURA



Estimation coûts

Coûts répartis dans les fiches actions sur le stationnement et les services



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

- Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité (Convention AOM : aides à l'achat VAE et stationnement) / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)
- Etat - Aides à l'achat vélos
- Programme Alveole Plus

LES MESURES «CADRE»

C BILLOM COMMUNAUTÉ, PAYS DES BOURGS TRANQUILLES

Objectifs

- Proposer des espaces publics «relationnels», récréatifs, inclusifs et «calmes» en termes de circulation routière.
- Donner envie de marcher et faire du vélo au sein des bourgs, pour se rendre aux écoles et aux équipements de la commune - «Mon village, mon école, c'est à pied ou à vélo».
- Donner une nouvelle attractivité aux bourgs par le réinvestissement et le partage de l'espace public.

Actions

→ Proposer un socle commun d'actions, de mesures applicables à l'échelle des bourgs et hameaux visant à encourager la pratique du vélo et de la marche. Chaque commune est libre d'adhérer ou non à ce socle commun et de le mettre en oeuvre. La CC Billom Communauté apportera un appui technique et financier aux communes s'engageant sur ces mesures. Un guide des bonnes pratiques et du champ des possibles pourra être proposé.



Maître d'ouvrage

Communes



Partenaires

CC Billom Communauté - Département du Puy-de-Dôme



Estimation coûts

Fonds de concours
10 000€/an



Calendrier

Dès 2023



**Outils de
financement**

- Apaiser les circulations au sein des bourgs :
 - instaurer la zone 30 et/ou la zone de rencontre dans les bourgs centres,
 - instaurer de nouvelles règles de circulation au sein des bourgs avec de nouveau plan de circulation : accès limité aux riverains et piétonnisation.
- Mettre en oeuvre les outils favorisant la pratique du vélo au sein des bourgs avec :
 - les doubles sens cyclable dans les rues à sens unique,
 - les vélorues dans les rues étroites,
 - les sas vélo et les cédez le passage aux feux, aux abords des carrefours à feux.
- Apaiser les abords des écoles en développant les «rues scolaires» (fermeture à la circulation des rues lors des heures d'ouverture) et/ou des aménagements invitant au partage de l'espace et à la déambulation à pied et à vélo (design actif)

Rappel du diagnostic

En 2022, le territoire disposait d'un réseau cyclable de très faible ampleur et discontinu avec 18,1 km d'aménagements cyclables. Les grands axes départementaux à fort trafic routier ne sont pas aménagés pour la pratique du vélo et la palette d'outils permettant d'encourager les déplacements à vélo ne sont pas ou peu utilisés. Les traversées de certains bourgs et les «points durs» présentent des situations d'insécurité importantes pour les usagers. Le territoire peut néanmoins s'appuyer sur le réaménagement de nombreux centre bourgs par des zones apaisées (34,2 km de zones 30 et zones de rencontre) et par les aménagements de la Via Allier et les bandes cyclables de la RD 212 qui offrent des liaisons presque continues vers la Métropole Clermont Auvergne.



Les ambitions

A l'horizon 2032, la CC Billom Communauté affiche l'ambition de multiplier le réseau cyclable par plus de 5 en se dotant de 87 km d'aménagements cyclables (12,5% des routes et chemins aménagés) organisés autour de 8 liaisons.

Le réseau imaginé a été construit en s'appuyant sur l'offre existante (Via Allier, Bandes cyclables, zones apaisées) pour :

- Desservir les principaux pôles d'intensité urbaine et les générateurs de déplacements,
- Desservir les équipements, les établissements scolaires et les espaces d'activités,
- Desservir les lieux d'intermodalité (gares, aires de covoiturage, arrêts de cars),
- Créer des liaisons entre les communes,
- Assurer une continuité d'aménagement avec le réseau de la Métropole Clermont Auvergne,
- Proposer une découverte du territoire à vélo pour les cyclovoyageurs et cyclohabitants.

Le réseau cyclable proposé s'organise autour de 3 niveaux :

- La boucle billomoise avec 3 liaisons desservant le pôle de vie de Billom et connectant le territoire à la Métropole Clermont Auvergne ainsi qu'aux gares/haltes TER et à la Via Allier. Cette boucle propose un niveau d'aménagement et de confort élevé.
- Le réseau complémentaire avec 5 liaisons proposant des connexions internes au territoire entre Billom, St-Dier-d'Auvergne et les principaux bourgs du territoire. Ces liaisons proposent un niveau d'aménagement modéré avec peu d'intervention lourde sur la chaussée mais des solutions de partage de l'espace.
- Le réseau local proposant des itinéraires conseillés pour relier les communes entre elles et pour relier les bourgs avec leurs hameaux pour se rendre à l'école ou aux équipements de la commune.



Estimation coûts : 7,7 à 8,3 millions € HT



Calendrier

2023-2026

2027-2029

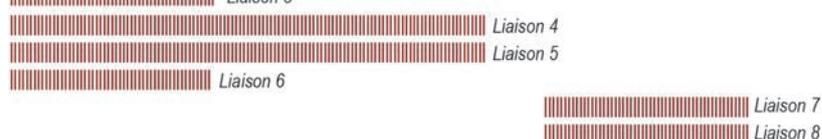
2030-2032

1 UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES AVEC 8 LIAISONS STRUCTURANTES

1- La Boucle Billomoise



2 - Le réseau complémentaire



3 - Le réseau local

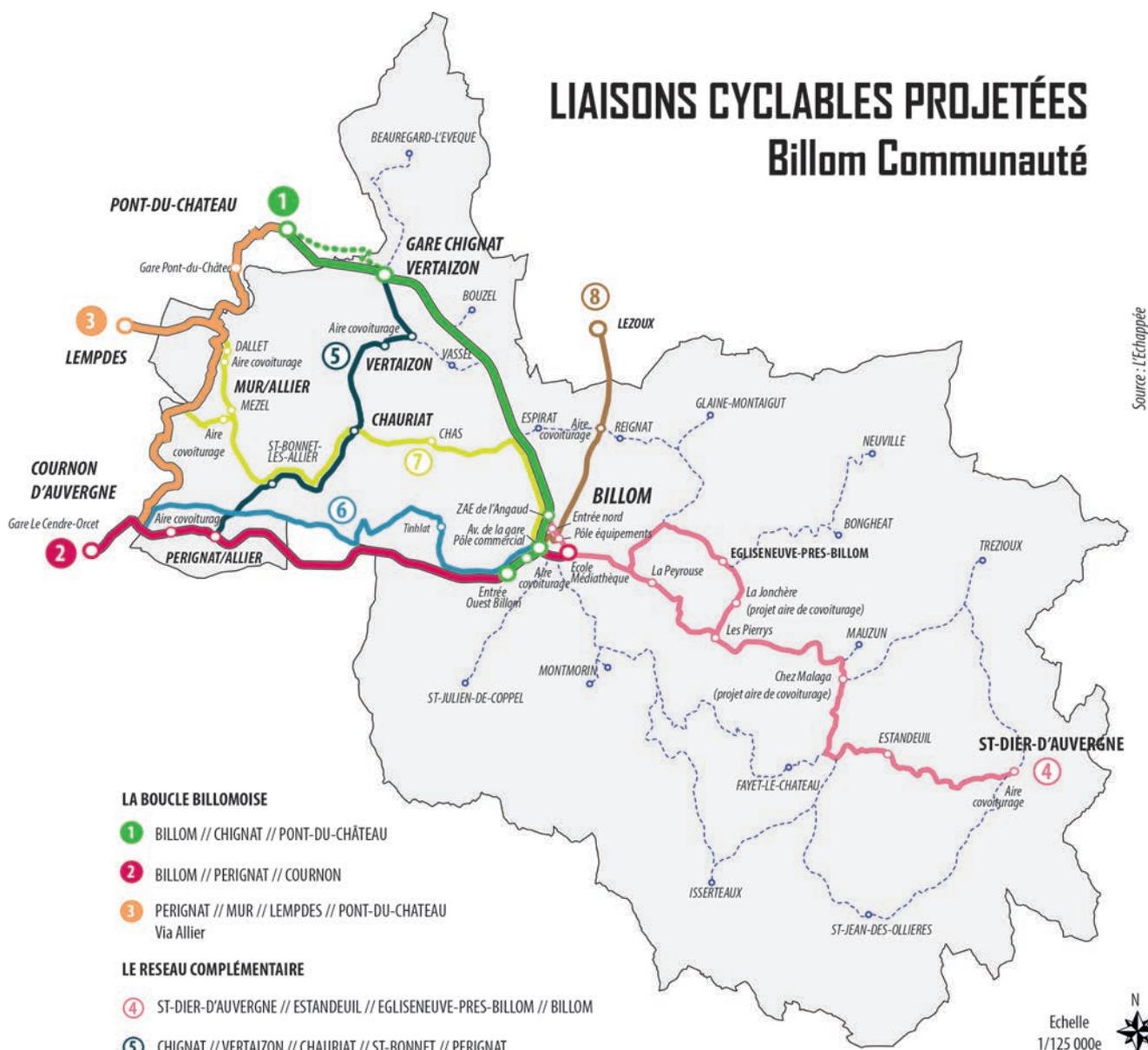


4 - Des «points durs» à résorber



LIAISONS CYCLABLES PROJÉTÉES

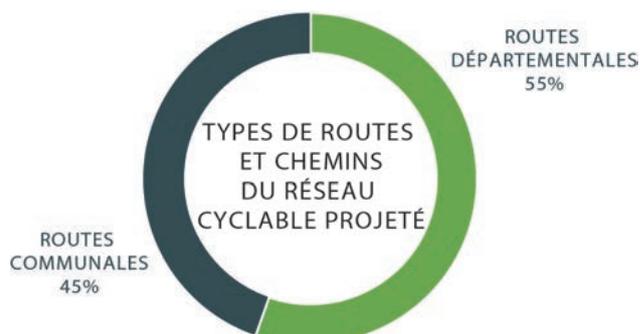
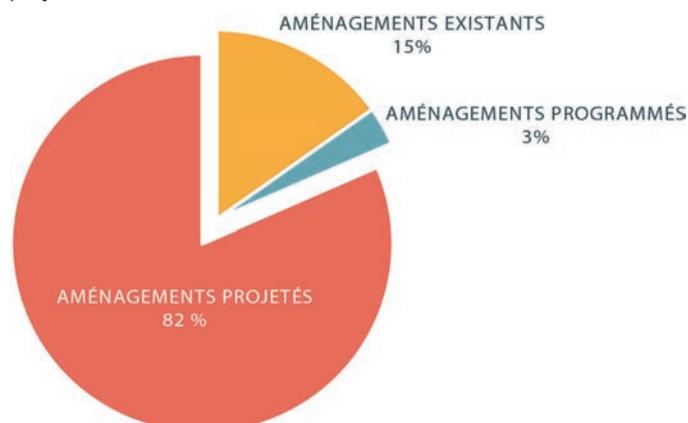
Billom Communauté



Les 8 liaisons de la boucle billomoise et du réseau complémentaire se composent de 15% d'aménagements existants à conserver en l'état, de 3% d'aménagements programmés par le Département de Puy-de-Dôme et de 82% d'aménagements projetés.

Sur l'ensemble des aménagements projetés :

- 55% concernent des routes départementales
- 45% concernent des routes et chemins communaux



4 grands types de solutions d'aménagements sont proposées

Piste cyclable et voie verte



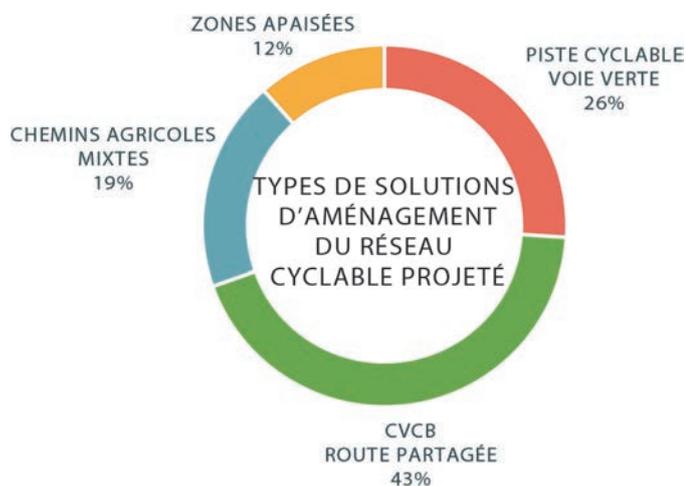
Zones apaisées (20 à 30 km/h - refonte des espaces publics)



Route partagée - Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)



Chemins agricoles partagés - règles de circulation



- 26% de piste cyclable et voie verte principalement sur les liaisons de la boucle billomoise
- 43% de Chaussée à Voie Centrale Banalisée et/ou de route partagée par marquage au sol et jalonnement
- 19% par le partage et l'aménagement de chemins agricoles
- 12% en zones apaisées

Les solutions d'aménagements proposées constituent des intentions. Le choix définitif du type d'aménagement se décidera lors des études de maîtrise d'oeuvre.

AXE 1

UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES AVEC 8 LIAISONS STRUCTURANTES



Maître d'ouvrage

Département du Puy de
Dôme - Communes - Région



Partenaires

CC Billom Communauté



Estimation coûts

4,7 Millions € HT



Calendrier

2023-2032



Outils de financement

- Etat - Fonds mobilités actives
- Etat - DSIL/DETR
- Europe - FEDER/LEADER
- Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)
- Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

1 LA BOUCLE BILLOMOISE - 3 LIAISONS STRUCTURANTES POUR LE TERRITOIRE

Objectifs

- Proposer un réseau cyclable qui dessert les principales polarités du territoire, ainsi que les lieux d'intermodalité (gares, aires de covoiturage) et qui connecte le territoire à la Métropole Clermontoise
- Proposer un réseau cyclable sécurisant et confortable pour répondre aux besoins de déplacements du territoire : aménagements de type pistes cyclables, voies vertes et bandes cyclables.
- Proposer une boucle touristique et de loisirs autour de la Via Allier

Actions

→ S'appuyer sur l'existant, la Via Allier et le schéma cyclable de la Métropole Clermont Auvergne pour proposer 3 liaisons cyclables structurantes irriguant Billom, les lieux d'intermodalités et assurant des connexions avec la Métropole :

• Billom // Chignat-Vertaizon // Pont-du-Château

Cette liaison constitue l'épine dorsale du réseau cyclable projetée de Billom Communauté. Elle s'inscrit le long du tracé de l'ancienne voie ferrée.

L'objectif est de proposer un aménagement de type voie verte entre l'entrée ouest et le cœur de ville de Billom et la gare de Chignat/Vertaizon pour proposer un niveau de confort et de sécurité encourageant de multiples usages.

De la gare de Chignat/Vertaizon à Pont-du-Château, 2 options sont proposées :

- à court terme : jalonner un itinéraire conseillé pour rejoindre Pont-du-Château et la via Allier par l'allée et le chemin du Buisson (Vertaizon, Pont-du-Château)
- à moyen et long terme : requalifier la traversée de Chignat et aménager une piste cyclable sur la RD 2089

• Billom / Pérignat-ès-Allier / Cournon-d'Auvergne

Cette liaison s'appuie en grande partie sur les bandes cyclables existantes le long de la RD 212. L'objectif est d'intervenir pour renforcer la sécurité des usagers sur 4 secteurs :

- Du cœur de ville de Billom jusqu'à l'intersection vers le hameau de Tinlhat : aménagement de type piste cyclable
- Entrée est de Pérignat/Allier : aménagement de type piste cyclable jusqu'au rond-point faisant l'intersection avec la RD 81
- Traversée de Pérignat/Allier : compléter la zone 30 par un marquage au sol des pictogrammes vélos et chevrons pour renforcer la visibilité des vélos
- Entrée ouest de Pérignat/Allier jusqu'au pont de Cournon : aménagement cyclable du rond-point puis piste cyclable sur la RD 212 jusqu'au pont de Cournon qui va faire l'objet d'un élargissement par encorbellement en 2023

Afin d'offrir une connexion cyclable avec Cournon d'Auvergne, un travail en lien avec la Métropole Clermont Auvergne pour imaginer une liaison cyclable sur l'Avenue du Pont serait nécessaire.

• Pérignat-ès-Allier / Mur-sur-Allier / Pont-du-Château / Lempdes

Cette liaison s'appuie sur le projet de Via Allier avec la poursuite des aménagements programmés (réaménagement du pont de Dallet par encorbellement, projet de piste cyclable vers Lempdes le long de la RD 769, projet d'une nouvelle passerelle à hauteur de l'usine des eaux).

AXE 1

UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES AVEC 8 LIAISONS STRUCTURANTES



Maître d'ouvrage

Département du Puy de
Dôme - Communes



Partenaires

CC Billom Communauté -
Région AURA



Estimation coûts

2,7 millions €



Calendrier

2023-2032



Outils de financement

- Etat - Fonds mobilités actives
- Etat - DSIL/DETR
- Europe - FEDER/LEADER
- Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)
- Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

2 UN RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE AVEC 5 LIAISONS

Objectifs

→ Proposer un réseau cyclable complémentaire à la boucle billomoise pour desservir les principaux bourgs du territoire et les connecter à Billom, St-Dier-d'Auvergne et aux lieux d'intermodalité

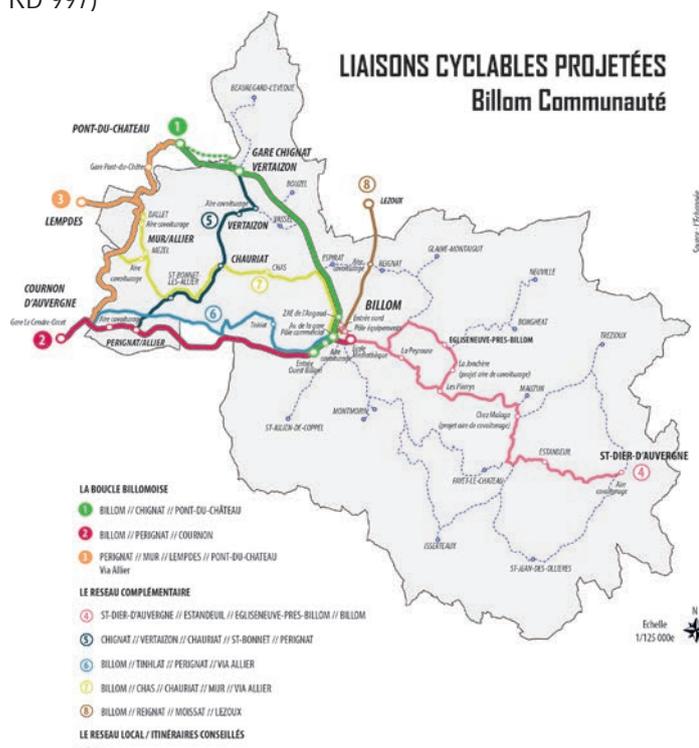
Actions

→ Aménager 5 liaisons complémentaires à la boucle billomoise (cf. carte p. 15) :

- Billom // Egliseneuve-près-Billom // Estandeuil // St-Dier d'Auvergne
- Gare de Chignat // Vertaizon // Chauriat // St-Bonnet-les-Allier // Pérignat-es-Allier
- Billom // Tinlhât // Pérignat-les-Allier // Via Allier par les chemins agricoles
- Billom // Chas // Chauriat // St-Bonnet-les-Allier // Mur-sur-Allier // Via Allier
- Billom // Reignat // Moissat // Lezoux

→ Les solutions d'aménagements proposés pour ces itinéraires sont les suivantes :

- Zones apaisées dans la traversée des bourgs,
- Chaussée à voie centrale banalisée et/ou route partagée pour assurer les liaisons entre les bourgs
- Chemin agricole mixte et partagé
- Pistes cyclables sur des secteurs à fort trafic routier (ex : traversée de Vertaizon sur la RD 997)



AXE 1

UN RÉSEAU
D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES AVEC
8 LIAISONS
STRUCTURANTES

3 UN RÉSEAU LOCAL À IMAGINER SUR LES ROUTES À FAIBLE TRAFIC ROUTIER

Objectifs

- Prendre appui sur les spécificités du territoire pour proposer un maillage d'itinéraires locaux
- Proposer un réseau local à l'ensemble des communes du territoire pour assurer des liaisons au sein des bourgs, vers les équipements

Actions

- Imaginer un réseau local « d'itinéraires conseillés » avec :
 - des axes locaux pour se connecter aux 8 liaisons principales et aux générateurs de déplacements qu'elles desservent
 - des itinéraires à l'échelle des communes entre le bourg et les hameaux pour se rendre à l'école et vers les équipements sportifs, culturels et de loisirs.
- Mener une réflexion à l'échelle de chaque commune sur le patrimoine routier du territoire avec pour objectif d'identifier les chemins et les voiries « calmes » susceptibles de pouvoir proposer des liaisons cyclables partagées avec le trafic motorisé dans des conditions de sécurité importantes.

Ce réseau local n'a pas vocation à nécessiter d'investissement lourd en matière d'aménagement et d'infrastructure (à l'exception de quelques secteurs le nécessitant) mais s'appuiera sur une signalétique (jalonnement, marquage au sol), des outils de communication (cf action n°9) sur la réalisation d'une carte des temps cyclables et des itinéraires conseillés et de nouvelles règles de circulation (chemin agricole partagé, route interdite à la circulation sauf pour les riverains...).

Chemins agricoles partagés - règles de circulation



Maître d'ouvrage

Communes - Département du Puy-de-Dôme



Partenaires

CC Billom Communauté



Estimation coûts

300 000 € HT



Calendrier

2023 - réflexion à mener
2024 - mise en oeuvre



Outils de financement

- Etat - DSIL/DETR
- Europe - FEDER/LEADER
- Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

AXE 1

UN RÉSEAU
D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES AVEC
8 LIAISONS
STRUCTURANTES

4 DES «POINTS DURS» À RÉSORBER

Objectifs

- Sécuriser les giratoires, les carrefours à feux, les traversées de routes départementales
- Donner de la visibilité et de la place aux vélos sur ces zones de «points durs»

Actions

Pour les giratoires et les intersections :

→ Proposer à court terme, un marquage au sol, avec le pictogramme vélo et les chevrons, de l'ensemble des giratoires du territoire (13 au total) et des traversées sur les principales routes départementales du territoire (RD 997 - RD 212 - RD 1 - RD 229)

→ Proposer à moyen et long terme de réaménager les giratoires et les intersections où le trafic motorisé et où les vitesses de circulation sont les plus élevées par des aménagements de type «giratoire à la néerlandaise» ou par des aménagements de traversée en deux temps avec refuge pour donner plus de visibilité aux usagers du vélo et aux piétons.

Pour les carrefours à feux (2 sur le territoire) :

→ Créer à court terme les sas vélo et installer des cedez le passage aux feux

→ A moyen et long terme, requalifier, en lien avec la création du réseau cyclable, le carrefour entre l'Avenue de la Gare et l'Avenue de la République sur la commune de Billom.



Maître d'ouvrage

Département du Puy de
Dôme - Communes



Partenaires

CC Billom Communauté



Estimation coûts

20 000 € HT à court terme
600 000 € HT à moyen et
long terme



Calendrier

2023 pour le marquage au
sol
2027 pour les aménagements
lourds



Outils de financement

- Etat - Fonds mobilités actives
- Etat - DSIL/DETR
- Europe - FEDER/LEADER
- Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

Rappel du diagnostic

Le développement de la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien nécessite de pouvoir proposer une offre de services aux habitants pour réparer, acheter, tester, louer, s'informer...

Sur le territoire de la CC Billom Communauté, le diagnostic a permis de mettre en évidence que malgré la qualité des acteurs présents, l'offre de services proposée se limite à 1 atelier d'auto-réparation associatif, deux réparateurs et un loueur de VTT à assistance électrique.

A l'exception de ces 4 acteurs, la CC Billom Communauté ne bénéficie pas sur son territoire d'acteurs proposant de la vente de vélos neufs, ni de location longue durée (à l'exception des communes de Mur/Allier et Pérignat/Allier adhérentes au SMTC), ni de vélo-école, ni de formateur vélo, ni de possibilité de tester des vélos...



Les ambitions

La CC Billom Communauté souhaite développer les services vélos en travaillant de concert avec les acteurs du vélo présents sur le territoire (associations, prestataires) mais également avec les acteurs privés (commerçants, entreprises...) et les acteurs publics (établissements scolaires, équipements culturels...). L'ambition est de doter le territoire :

- d'un lieu de référence autour du vélo au sein de la commune de Billom sur le site de l'ancien collège. Imaginer le mode de gestion et d'animation du lieu et imaginer les types de services à proposer constitueront les premières étapes de ce projet.
- d'équipements de réparation des vélos et de points de recharge des VAE par l'implantation de totems et bornes en lien avec les abris, consignes et box à vélos et par la mise à disposition de kit de réparation au sein des équipements recevant du public et chez les commerçants volontaires.
- d'un service à destination des scolaires du territoire avec l'objectif de construire un parcours d'apprentissage du vélo de la maternelle au lycée en se dotant de parcs de vélos, en encourageant le déploiement du programme savoir rouler à vélo, en impliquant les enfants dans la définition et la mise en oeuvre et l'expérimentation de solutions de déplacements à vélo et de ramassage scolaire.



Estimation coûts : 385 000 € HT à 635 000 € HT



Calendrier

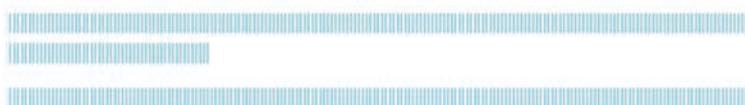
2023-2026

2027-2029

2030-2032

2 DES SERVICES RENFORCÉS ET INCARNÉS PAR UN LIEU DE RÉFÉRENCE POUR LE VÉLO

- 5 - Créer un lieu de services pour le vélo à Billom
- 6 - Equiper le territoire de services vélo
- 7 - Ancrer la pratique du vélo dès les plus jeune âge en proposant un parcours d'apprentissage jusqu'au lycée



2023-2026

2027-2029

2030-2032

AXE 2

DES SERVICES
RENFORCÉS ET
INCARNÉS PAR UN
LIEU DE RÉFÉRENCE
POUR LE VÉLO

5 CRÉER UN LIEU DE SERVICES POUR LE VÉLO À BILLOM

Objectifs

- Doter le territoire de services vélo (réparation, prêt de vélo test de vélos, formation, informations...) indispensables au développement d'une pratique du vélo du quotidien
- Doter le territoire d'un lieu bien identifié, dédié à l'ensemble de ces services vélos, et animés par les acteurs du territoire (associations, CC Billom Communauté...)

Actions

→ Imaginer au sein de Billom, au cœur du principal pôle d'équipements du territoire et dans l'ancien collège de Billom, un lieu dédié au vélo dont l'objectif sera de proposer et rassembler de nombreux services pour encourager la pratique quotidienne du vélo :

- Un atelier de réparation et d'auto-réparation,
- Un parc de vélos et d'équipements en test et en prêt,
- Un service de dépannage ambulancier,
- Un lieu de formation et de sensibilisation auprès des différents publics (scolaires, actifs remise en selle, seniors...),
- Un lieu de ressources, d'échanges, d'information, de conseils pratiques
- Une plateforme d'échanges entre les associations et les acteurs du territoire pour faire émerger des actions (chantier participatif, chantier d'insertion...,
- Un lieu d'accueil pour les cyclovoyageurs (conciergerie).

→ Imaginer le mode de gestion et d'animation de ce lieu avec l'ambition d'un partenariat entre les associations, les acteurs du territoire et la Communauté de Communes de Billom Communauté pour donner vie à ce lieu.



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Associations - acteurs privés
- communes



Estimation coûts

25 000 à 50 000 € HT / an
+ coût d'investissement à
définir



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

- Etat - DSIL/DETR
- Etat - aides à l'achat vélos
- Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité (Convention AOM)
- Département du Puy-de-Dôme - BEC
- Nouvel appel à projet TEN-MOD ?

AXE 2

DES SERVICES
RENFORCÉS ET
INCARNÉS PAR UN
LIEU DE RÉFÉRENCE
POUR LE VÉLO

6 EQUIPER LE TERRITOIRE DE SERVICES VÉLO

Objectifs

→ Doter le territoire de services vélo (réparation, prêt de vélo test de vélos, formation, informations...) indispensables au développement d'une pratique du vélo du quotidien

Actions

→ Proposer trois types de services à vélo sur le territoire :

- Implanter des totems de réparation et des stations de gonflage des pneus sur les lieux d'intermodalité à proximité des abris à vélos et des consignes : expérimenter ces services autour de 6 lieux (gare de Vertaizon + 5 aires de covoiturage)
- Mettre à disposition des kits de secours/réparation au sein des équipements publics et auprès des commerçants volontaires dans les principales polarités du territoire.
- Proposer des lieux de recharge pour les VAE au sein des box à vélos et des abris à vélos (cf action n°8) : expérimenter ce service en installant une dizaine de prise sur le territoire

Station de réparation à Riom (63)



Maître d'ouvrage

Communes - CC Billom
Communauté



Partenaires

Région AURA
Territoire d'Énergie Puy-de-
Dôme



Estimation coûts

35 000 € HT



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

- Programme Alvéole Plus

DES SERVICES RENFORCÉS ET INCARNÉS PAR UN LIEU DE RÉFÉRENCE POUR LE VÉLO

7 ANCRER LA PRATIQUE DU VÉLO DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE EN PROPOSANT UN PARCOURS D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU LYCÉE

Objectifs

- Développer la pratique du vélo chez les scolaires en proposant un parcours de la maternelle au collège et au lycée
- Mobiliser, sensibiliser, informer les enfants et les parents sur les bienfaits du vélo

Actions

→ Imaginer un parcours d'apprentissage du vélo de la maternelle au collège et lycée en pérennisant dans le temps la pratique du vélo

- Doter le territoire de parcs à draisiennes et à vélos pour mettre à disposition des écoles maternelles et primaires pour sensibiliser à la mobilité active dès les premières années de scolarité,
- Encourager et accélérer le déploiement du programme savoir rouler à vélo dans les écoles primaires du territoire. La Communauté de Communes Billom Communauté sensibilisera et communiquera auprès de l'ensemble des écoles primaires et des communes du territoire sur le dispositif en cours et les accompagnements techniques et financiers apportés par le programme génération vélo. La Communauté de Communes centralisera les besoins et organisera le lien entre les écoles et le programme génération vélo.
- Imaginer un programme fédérateur et complet autour du vélo avec les écoles et collèges du territoire - «Mon territoire à vélo». Un appel à candidature auprès des écoles et collèges du territoire pourra être effectué afin de construire ce programme à destination des élèves de maternelle, de primaire et du collège (pas de lycée sur le territoire). Ce programme pourra comprendre différentes actions avec :
 - des temps d'apprentissage et de pratique du vélo à l'aide du programme savoir rouler à vélo mais également à l'aide d'événements (convergence vélo vers l'école, parcours draisienne, sorties pédagogiques à vélo...)
 - des temps d'implication des élèves collégiens dans la réparation et l'entretien des vélos mais également dans la transformation de vélos reconditionnés avec des kits d'assistance électrique,
 - des temps d'implication des parents et des familles en proposant les vélos réparés, entretenus et reconditionnés en prêt et en test, en développant les agréments des accompagnateurs pour permettre l'organisation de sorties à vélo plus fréquentes
 - des temps de «fabrication d'idées/de solution» avec les élèves en les impliquant dans la définition de nouvelles façons de se rendre à l'école, au collège et au lycée et de nouvelles solutions de ramassage scolaire (vélo-bus, rosalie, prêt de vélo, intermodalité car/vélos). Ce temps se concrétiserait par l'expérimentation d'une des solutions sur le territoire.



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Communes - Etablissements scolaires



Estimation coûts

10 000 € HT/an



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

Programme Génération Vélo

Rappel du diagnostic

En 2022, l'offre de stationnement est réduite et peu diversifiée sur le territoire de Billom Co :

- 134 places de stationnement de vélos sont proposés sur 11 communes
- 60% des capacités de stationnement présentent un mobilier inadapté de type pince-roues
- 90% des équipements publics ne disposent pas de solutions de stationnement



Les ambitions

La CC Billom Communauté souhaite se doter d'une politique de stationnement ambitieuse en développement et diversifiant l'offre proposée sur le territoire avec :

- Une offre déployée sur l'espace public (centre bourg), aux abords des équipements, des établissements scolaires, des générateurs de déplacements et des lieux d'intermodalité (gares, aires de covoiturage, arrêts de cars)
- 4 types de mobiliers à implanter pour répondre aux différents usages : arceaux, abris-vélos, consignes, box à vélos
- Plus de 1500 places sur les 25 communes du territoire soit une offre multipliée par plus de 10
- Plus de 75% des équipements publics disposant d'une solution de stationnement soit 210 sites.



Estimation coûts : 400 000 € HT



Calendrier

2023-2026

2027-2029

2030-2032

3 UNE OFFRE DE STATIONNEMENT DÉVELOPPÉE ET DIVERSIFIÉE

8 - Une offre de stationnement multipliée par 10



4 grands types d'offres de stationnement sont proposées

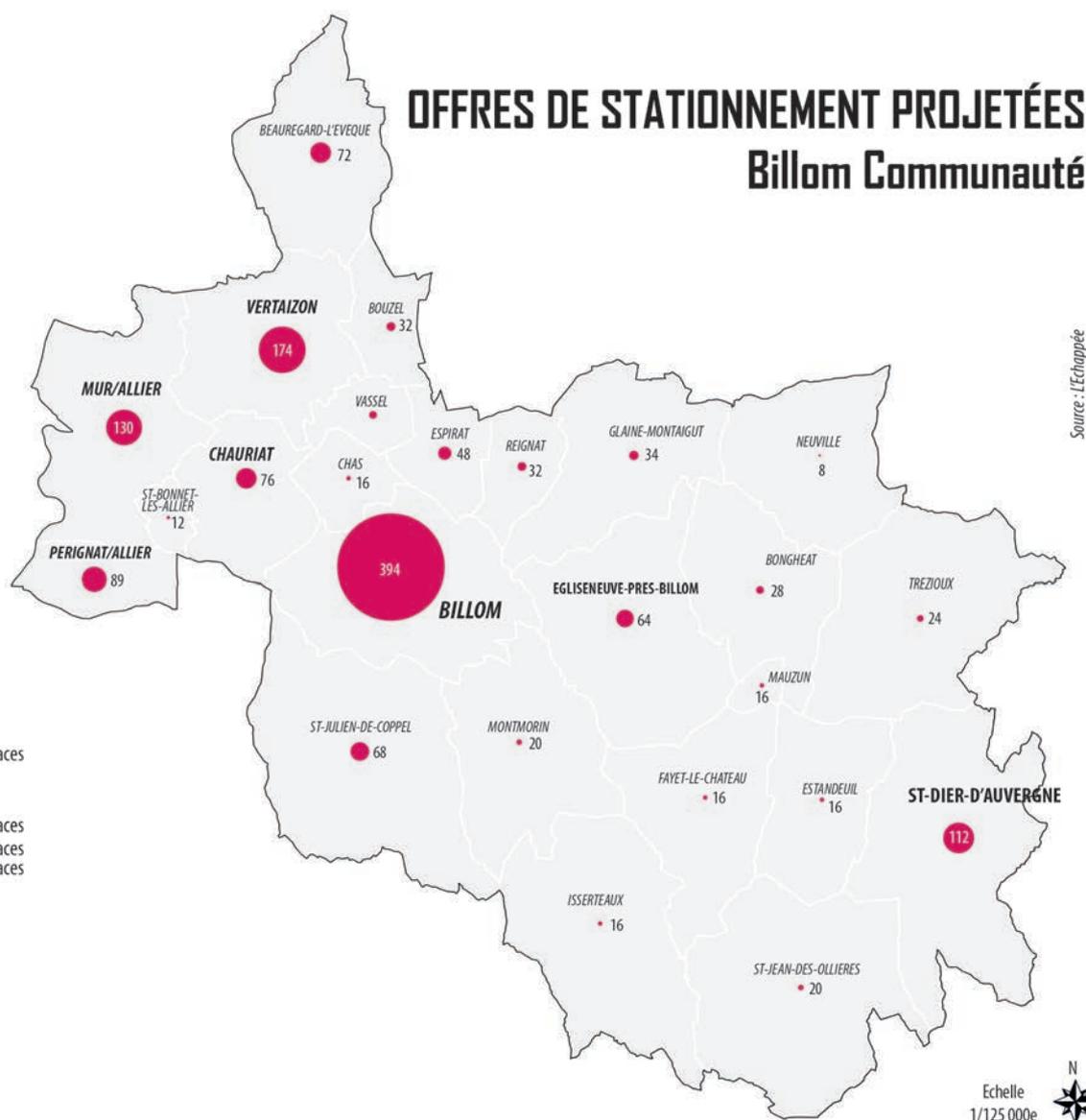
Consignes vélo :
aire de covoiturage - gare

Arceaux : cœur de bourg –
arrêt de cars – équipements
Courte durée

Abri-vélo : pôle d'équipements – collège – gare
Moyenne et longue durée



Box vélo / services : Via allier – Billom
Longue durée, tourisme



POURQUOI LES RACKS, LES RATELIERS OU PINCES ROUES NE SONT PAS ADAPTES AU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VELO ?



1 Ils ne permettent pas de sécuriser de manière optimale le vélo

Les 2 règles indispensables pour stationner son vélo

- ✔ il est nécessaire à minima d'attacher le cadre du vélo à un point fixe (attacher la roue avant serait un plus bienvenu)
- ✔ il est nécessaire de s'équiper d'un antivol de qualité présentant un niveau de sécurité élevé



Il est quasiment impossible d'attacher le cadre au pince-roues. Les antivols conseillés sont rigides et, pour la plupart, de faible circonférence : il est donc très difficile de trouver une position permettant d'attacher le cadre avec le support pincés roues.



2 Ils ne permettent pas de stabiliser le vélo

Le chargement de sacoches ou de passager peut faire basculer le/les vélo. Parfois, un coup de vent suffit...



3 Ils ne sont pas adaptés à tous les vélos

Les vélos de route avec des pneus fins, les vélos VTT avec des pneus larges, les vélos cargo... ne peuvent pas utiliser ce type de stationnement



4 Ils sont difficilement utilisables dès qu'ils ont atteint la moitié de leur capacité

Avez vous déjà essayé de caler votre roue entre 2 vélos déjà stationnés ? Entre bataille de guidons, de pédales, sacoches, siège enfant, c'est mission quasi impossible !

5 Ils peuvent abîmer certains vélos au niveau de la roue et des freins à disque

Tout le poids du vélo repose sur deux points de la roue pincée. Vélo chargé ? Épaisseur du pneu inférieur à l'espacement du support ? Les risques de voilage sont démultipliés.



PRIVILEGIER LES ARCEAUX VELOS
LE DESIGN NE DOIT PAS PREVALOIR SUR L'USAGE



AXE 3

UNE OFFRE DE STATIONNEMENT DÉVELOPPÉE ET DIVERSIFIÉE

8 UNE OFFRE DE STATIONNEMENT MULTIPLIÉE PAR 10 EN 10 ANS

Objectifs

- Développer l'offre de stationnement aux abords des équipements publics, des lieux d'intermodalité et des principaux générateurs de déplacements.
- Diversifiée l'offre de stationnement pour répondre aux différents usages : courte, moyenne et longue durée, quotidien, loisirs, tourisme.
- Proposer des solutions de stationnement pour mettre en sécurité les vélos, donner de la visibilité au vélo et encourager la pratique.
- Démocratiser l'arceau comme stationnement de base pour les vélos.

Actions

- Remplacer le mobilier inadapté de type pince-roue par des arceaux vélos et/ou des abris-vélos.
- Saisir l'opportunité de la loi LOM sur la suppression des places de stationnement voiture 5 mètres en amont des passages piétons pour créer de nouveaux espaces de stationnement à destination des vélos.
- Développer une offre de stationnement pour encourager l'intermodalité avec :
 - des arceaux à proximité des arrêts de cars,
 - des consignes et abris sur les aires de covoiturage et en gare de Vertaizon.
- Proposer une offre d'abris vélos autour des pôles d'équipements et des grands équipements (collèges, hôpital, centre aquatique, pôle sportif, coeur de ville...)
- Déployer massivement une offre d'arceaux à proximité des principaux équipements et sur les artères commerçantes
- Proposer l'installation de 2 box vélo avec des services (casiers, recharge VAE, totem de réparation, station de gonflage...) à Billom et à proximité de la Via Allier
- Informer, relayer le programme Alveole Plus, auprès des bailleurs sociaux, des établissements scolaires, des copropriétés privées, des communes, pour encourager au déploiement d'une offre de stationnement sécurisée.



Maître d'ouvrage

Communes - CC Billom
Communauté



Partenaires

Région AURA - Département



Estimation coûts

400 000 € HT



Calendrier

2023 - 2032



Outils de financement

- Programme Alveole Plus
- Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)

Rappel du diagnostic

Encourager le développement du vélo utilitaire passe par le déploiement d'outils de formation, de sensibilisation, de communication pour donner envie de faire du vélo et faire tomber les freins à la pratique. Le diagnostic et les ateliers de travail ont fait émerger les carences du territoire dans ce domaine : absence de formation tous publics, absence d'outils de communication et de sensibilisation, absence de lieu de test des vélos, absence d'informations... Ils ont également permis de mettre en lumière que des événements autour du vélo émergent sur le territoire grâce au tissu associatif et la politique culturelle de la CC Billom Communauté.



Les ambitions

La CC Billom Communauté souhaite accompagner le déploiement de nouveaux outils avec :

- un volet formation à la pratique qui concernera les habitants par la possibilité d'organiser des temps de remise en selle, des temps de test de vélos, des journées parents/enfants... et un volet formation à l'aménagement cyclable qui concernera les élus et techniciens mais également les citoyens lors de la réalisation de projet d'aménagement.
- un volet communication avec la fabrication de 2 outils pour le territoire :
 - un guide «le vélo en pratique sur le territoire de Billom Co» à destination des habitants, des entreprises, des collectivités, des touristes, des bailleurs sociaux, des copropriétés...
 - un plan vélo pour communiquer sur les itinéraires conseillés, le réseau cyclables, les offres de stationnement et les temps de déplacement à vélo
- un volet signalétique qui sera mis en réflexion à moyen terme avec l'objectif de doter le futur réseau d'une identité visuelle
- un volet événementiel avec la construction et la pérennisation d'un événement annuel autour du vélo et la volonté d'inclure une dimension vélo au sein des autres événements majeurs du territoire



Estimation coûts : 5 à 10 000 € HT pour les outils de communication + coûts inclus dans la mesure «cadre» A et l'action n°5 + budget à définir pour la signalétique



Calendrier

2023-2026

2027-2029

2030-2032

4 DE LA FORMATION ET DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER ET DONNER ENVIE DE FAIRE DU VÉLO

9 - Former, conseiller, communiquer pour faire tomber les freins à la pratique



Outils de communication

Signalétique

10 - Créer un événement annuel autour du vélo



AXE 4

UNE OFFRE DE FORMATION, DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER ET DONNER ENVIE DE FAIRE DU VÉLO

9 FORMER, CONSEILLER, COMMUNIQUER POUR FAIRE TOMBER LES FREINS À LA PRATIQUE

Objectifs

- Donner envie de faire du vélo par la formation, le conseil, l'accompagnement
- Développer des outils de communication pour encourager à la pratique, faire tomber des freins, donner de la visibilité au vélo sur le territoire

Actions

→ Former à la pratique du vélo en proposant via le lieu de référence pour le vélo et lors des événements, des journées de remise en selle, des formations parents/enfants, des journées de test de vélo classiques et spéciaux, des journées de co-vélo pour tester des itinéraires

→ Former à l'aménagement cyclable en :

- proposant aux élus et techniciens 2 temps d'échanges par an sur les outils à l'aménagement cyclable, sur les bonnes pratiques, les écueils à éviter, sur les projets en cours sur le territoire, pour réaliser des visites de terrain...
- communiquant auprès des citoyens lors de la mise en place de solutions d'aménagement pour faciliter la compréhension, la lisibilité et le respect des aménagements et rendre efficace les mesures prises

→ Imaginer des outils de communication et de sensibilisation avec :

- La réalisation d'un livret/guide «Le vélo dans la pratique sur le territoire de Billom Co» proposant des conseils, astuces, aides... Le guide pourra proposer une approche par acteur/usager pour sensibiliser l'ensemble des publics (collectivités, établissements scolaires, entreprises, bailleurs sociaux...)
- La réalisation d'une carte des temps cyclables et des itinéraires conseillés avec la possibilité d'impliquer les habitants dans la construction - «Moi j'y vais par là»

→ Mener une réflexion sur la signalétique et l'identité visuelle à donner au réseau d'itinéraires cyclables : marquage au sol des itinéraires, des directions, des points d'intérêts, signalétique verticale en étudiant les différentes possibilités y compris la signalétique point-noeud.

Plan vélo du Clunisois - signalétique directionnelle Bourg-en-Bresse - signalétique point-noeud Département du Doubs



Le numéro du carrefour/point-noeud sur lequel vous trouvez

Le numéro du prochain point-noeud si vous continuez tout droit

Le numéro du prochain point-noeud si vous tournez à droite

Le numéro du prochain point-noeud si vous tournez à gauche



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Communes - Associations - Acteurs privés



Estimation coûts

Pour la formation : coûts inclus dans la mesure «cadre» A et l'action n°6

Pour les outils de communication : 5 000 à 10 000 € HT

Pour la signalétique et l'identité visuelle : budget à définir



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

AXE 4

UNE OFFRE DE
FORMATION, DES
OUTILS DE
COMMUNICATION
POUR SENSIBILISER
ET DONNER ENVIE DE
FAIRE DU VÉLO

10 CRÉER UN ÉVÈNEMENT ANNUEL AUTOUR DU VÉLO ET INCLURE UNE DIMENSION VÉLO DANS LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DU TERRITOIRE

Objectifs

- Animer le territoire, proposer une sensibilisation au vélo par le biais d'évènements culturels
- Proposer une vision du vélo comme solution de mobilité quotidienne réaliste - inciter aux changements de comportements
- Donner une visibilité aux actions en faveur du vélo

Actions

- Accompagner les associations du territoire dans la construction et la pérennisation d'un évènement annuel autour du vélo
- Accompagner les associations, les acteurs du territoire et les communes sur la mise en place d'animations et d'actions autour du vélo dans les évènements majeurs du territoire (journée du patrimoine, Noctambule, Foire à l'ail...)
- Imaginer et proposer lors de ces évènements différents services avec pour objectif de sensibiliser et inciter à franchir le pas du vélo au quotidien : de l'information sur les actions menées par la collectivité et les acteurs du territoire, des tests de vélos, des formations à la pratique du vélo, des ateliers de réparation, une bourse aux vélos, une convergence vélo...



Maître d'ouvrage

Associations / Communes



Partenaires

CC Billom Communauté



Estimation coûts

Coûts inclus dans mesure
«cadre» A



Calendrier

Dès 2023



**Outils de
financement**

Rappel du diagnostic

Le territoire de la CC Billom Communauté présente un potentiel fort pour le tourisme et l'itinérance à vélo. Le territoire est traversé, dans sa partie la plus occidentale, par la Via Allier. Il est labellisé Pays d'art et d'histoire (PAH). Il s'inscrit dans le PNR Livradois-Forez et présente un patrimoine bâti (châteaux, villages) et naturel (les Puys, la vallée du Madet...) riches.

Si le potentiel est là, il n'existe pas d'itinéraires de découverte du territoire (à l'exception de 2 boucles cyclotouristiques du département du Puy-de-Dôme) et les services proposés aux cyclistes et cyclotouristes restent assez faible en matière d'hébergements, de restauration, de visite, de services vélo (point d'eau, aire d'accueil, borne de réparation...).



Les ambitions

Le vélo du quotidien et le vélotourisme font souvent l'objet «d'opposition» dans l'élaboration de politique cyclable. La CC Billom Communauté souhaite mutualiser les infrastructures en proposant un réseau cyclable répondant aux enjeux de déplacements et aux enjeux de découverte du territoire. Les liaisons cyclables imaginées proposent d'être à la fois fonctionnelles (sûres, directes, confortables) mais également «relationnelles» en proposant de passer par des chemins et des routes offrant un rapport direct avec les qualités paysagères du territoire.

L'ambition pour la CC Billom Communauté est d'encourager au développement d'un tourisme de proximité, d'un tourisme à impact positif visant à proposer aux cyclovoyageurs et aux cyclohabitants des itinéraires de découverte du territoire et de leur environnement proche avec :

- Au nord, la boucle billomoise qui permettra d'offrir un itinéraire alternatif depuis la Via Allier pour aller découvrir Billom et ses environs,
- Au sud, sur le secteur du Bas Livradois, un travail à mener avec les acteurs du tourisme, les associations et les fédérations pour identifier des itinéraires de découverte,
- Une offre de services en sensibilisant les acteurs du tourisme au vélotourisme et à la nécessité de proposer des équipements pour l'accueil des visiteurs.



Estimation coûts : coûts inclus dans la mesure «cadre» A et les actions n°1-2-3-8



Calendrier

2023-2026

2027-2029

2030-2032

5 UNE OFFRE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ET DEVENIR UNE DESTINATION «SLOW TOURISME»

11 - Faire découvrir le territoire depuis la Via Allier et imaginer des itinéraires de découverte du Bas Livradois

Itinéraires du Bas Livradois

Boucle Billomoise

12 - Proposer des services à destination des cyclovoyageurs et des cyclohabitants

AXE 5

UNE OFFRE
POUR DÉCOUVRIR LE
TERRITOIRE ET
DEVENIR UNE
DESTINATION «SLOW
TOURISME»

11 FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE DEPUIS LA VIA ALLIER ET IMAGINER DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DU BAS LIVRADOIS

Objectifs

- Valoriser la proximité immédiate de la Via Allier en proposant une offre de découverte du territoire
- S'appuyer sur le réseau cyclable du quotidien pour encourager le développement du vélotourisme sur le territoire de la CC Billom Communauté
- Encourager la découverte du territoire auprès des habitants et pour un tourisme local,
- Encourager la pratique du vélo et de la marche pour répondre aux enjeux de sédentarité,

Actions

→ Proposer une boucle de découverte du territoire au départ de la Via Allier, un itinéraire alternatif pour aller à la découverte de la cité billomoise, des villages et des paysages du nord et de l'ouest du territoire. S'appuyer sur le réseau cyclable du quotidien et sur la boucle billomoise pour inciter les cyclovoyageurs à venir sur le territoire.

→ Accompagner les acteurs et associations du territoire (sportifs, touristiques et culturels) afin de faire émerger des itinéraires de découverte du territoire à vélo et à pied sur le secteur du bas livradois.

De 10 à 25 km, ces itinéraires pourront répondre à plusieurs enjeux :

- une offre proposant la mise en valeur du patrimoine «commun» du territoire (paysages, patrimoine naturel, bâti, historique, culturel...),
- une offre de loisirs à impact positif : s'appuyer sur l'existant et limiter les aménagements, encourager un tourisme local
- une offre alliant découverte du territoire et «itinéraire conseillé» pour les déplacements du quotidien en lien avec l'action n°3 sur la définition d'un réseau local.

→ Mettre en lumière les itinéraires de découverte du territoire par une signalétique adaptée et par les outils de communication imaginés dans l'action n°9



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Communes - Associations et acteurs sportifs, touristiques et culturels - Maison du Tourisme - Département



Estimation coûts

Coûts inclus dans la mesure «cadre» A et les actions n°1, n°2 et n°3



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

- Programme ADEME «Développer le vélotourisme»
- Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique de développement des véloroutes.

AXE 5

UNE OFFRE
POUR DÉCOUVRIR LE
TERRITOIRE ET
DEVENIR UNE
DESTINATION «SLOW
TOURISME»

12 PROPOSER DES SERVICES À DESTINATION DES CYCLOVOYAGEURS ET DES CYCLOHABITANTS

Objectifs

→ Proposer un niveau de services en matière d'hébergement, de restauration/ravitaillement, de stationnement, d'informations... permettant de donner envie de parcourir le territoire à vélo et d'accueillir les voyageurs à vélo

Actions

→ Valoriser le label «Accueil Vélo» auprès des différents prestataires (hébergement, restauration, lieux de visites) et encourager la labellisation des acteurs du tourisme situés à moins de 5 kilomètres de la Via Allier.

→ Engager un travail partenarial à l'échelle du PNR Livradois-Forez avec les EPCI voisines, le PNR et la Maison du Tourisme (Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Ambert Livradois Forez, Pays d'Issoire, Mond'Arverne) pour sensibiliser les acteurs du tourisme à l'accueil des voyageurs à vélo par le développement de services dédiés.

→ Proposer des espaces de services à proximité des principaux lieux touristiques du territoire avec :

- une offre de stationnement de type arceaux ou abri vélo/consignes à la Maison du Tourisme
- une offre de stationnement de type box à vélo avec services de consignes, recharge VAE... à deux endroits du territoire : Billom et le long de la Via Allier (Dallet et/ou l'Ecopole du Val d'Allier)
- une réflexion à mener autour des aires de loisirs et pique-nique existantes du territoire pour y adjoindre une offre de stationnement, un point d'eau, du mobilier de repos adapté...



Maître d'ouvrage

CC Billom Communauté



Partenaires

Communes - Région AURA
- PNR Livradois Forez -
Maison du Tourisme - EPCI
voisines



Estimation coûts

Coûts inclus dans mesure
«cadre» A et action n°5



Calendrier

Dès 2023



Outils de financement

- Programme ADEME «Développer le vélotourisme»